



Attestation d'habilitation cléA

Socle de connaissances et de compétences professionnelles défini à l'article D.6113-30 du code du Travail

Nom de l'organisme : RIFAL

Siren : 918263047

est habilité du 16.01.2024 au 16.01.2027

pour mettre en œuvre, dans le respect du règlement d'habilitation de Certif Pro, les évaluations préalable et finale et la formation, de la certification enregistrée au répertoire spécifique de France Compétences : Socle de Compétences Clés : CléA.

Séverine GARANDEAU MARTIN, Présidente Xavier ROYER, Vice-président

